



Saint-Lô le 9 février 2026

1^{er} degré Manche

objet : postes berceaux

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Comme vous le savez, depuis la Loi de Transformation de la Fonction Publique, les opérations collectives de mouvement ont évolué. Si on peut déplorer une perte de transparence, nous savons reconnaître le mérite de vos services pour apporter le maximum d'information aux personnels qui les sollicitent.

Il nous semble cependant important de considérer la situation des postes berceaux que vous devez tenir à disposition des lauréats du CRPE. La CFDT Education Normandie est consciente de la difficulté de l'établissement de cette liste au regard de toutes les contraintes existantes. Cependant, nous relevons des difficultés liées à la non diffusion de cette liste :

- Les écoles n'ont pas été prévenues qu'elles avaient été « retenues » pour l'accueil éventuel d'un stagiaire. Cette situation engendre des crispations par rapport aux répartitions puisque certains niveaux sont déconseillés aux lauréats et que les collègues ne souhaitent pas forcément changer de niveau.
- La majorité des collègues étant à titre définitif, le mouvement ne montre que peu de postes vacants et les départs à la retraite sont parfois attendus par les collègues pour avoir la possibilité de changer d'école. Le blocage de ces postes transforme l'aubaine en injustice pour les collègues qui ne le découvrent qu'en scrutant les postes proposés dans l'application.

Il nous semble qu'une idée d'amélioration pourrait se trouver dans la diffusion large d'une liste de postes réservés pour les stagiaires en amont du mouvement (comme cela se fait dans d'autres départements et dans le nôtre il y a quelques années). Cela permettrait aussi d'affiner la liste (certaines écoles, du fait des contraintes bâimentaires ou de cohorte, sont dans l'impossibilité de proposer un autre niveau que le CP par exemple).

En espérant un regard bienveillant de votre part sur cette problématique, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'académie, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour la CFDT Education Normandie,

Valérie Levavasseur et Richard Viaux